



Délégation Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération

DAREIC/16-696-328 du 29/02/2016

OCTROI DE BOURSES DANS LES LYCEES FRANÇAIS A L'ETRANGER - ANNEE SCOLAIRE 2016-2017

Référence : note de service N° 04-060 du 27 avril 2004 RLR : 574-1 ou le BOEN du 06.05.2004 n° 18 -
Sous le lien <http://www.education.gouv.fr/bo/2004/18/MENE0400766N.htm>

Destinataires : Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directeurs des services départementaux de
l'éducation nationale - Mesdames et Messieurs IA-IPR - Mesdames et Messieurs les
Chefs d'Etablissements

Dossier suivi par : Mme HANVIC - Tel : 04 42 95 29 77 - Fax : 04 42 95 29 74 - Mel : marie-
pierre.hanvic@ac-aix-marseille.fr

La direction générale de l'enseignement scolaire - Bureau du programme « vie de l'élève » – informe que le dispositif concernant l'octroi de bourses dans les lycées français à l'étranger (Londres, Dublin, Munich, Vienne, Madrid et Barcelone) est reconduit pour l'année scolaire 2016-2017. L'accueil des boursiers est prévu dans les classes de première et terminale ES, S et L. Au lycée français de Barcelone, l'accueil des boursiers est également prévu dans les classes de première et terminale STMG (sciences et technologie du management et de la gestion).

Durée

1 an

Caractéristiques

- 35 élèves en moyenne bénéficient d'une bourse (au niveau national)
- Accueil des boursiers prévu dans les classes de première et terminale ES (économique et social), S (scientifique) et L (littéraire). Accueil des boursiers également prévu dans les classes de première et de terminale STMG (sciences et technologies du management et de la gestion) au lycée de Barcelone
- Choix du pays en fonction de la première langue vivante étudiée par l'élève
- Accueil en famille sauf à Vienne où l'accueil se fait en internat
- Modalité du calcul de la bourse liée aux revenus des parents : [fiche d'autoévaluation](#) pour les familles Cette fiche permet de déterminer le montant de la bourse qui peut être attribué au candidat retenu par la commission ministérielle.
- Élèves boursiers au mérite prioritaires
- Attention particulière aux établissements situés en zone urbaine sensible et en zone de revitalisation rurale
- Moyenne générale des notes ne devra pas être inférieure à 12 sur 20
- Demande individuelle de l'élève dont le dossier est complété puis transmis par le chef d'établissement au rectorat.

- Le rectorat établit un classement et transmet l'ensemble des dossiers de l'académie à l'administration centrale pour la commission nationale qui se réunit courant juin

Modifications à compter de 2013-2014

- Une nouvelle répartition du barème qui permet de proposer un taux maximal de bourse à 100% du coût de la scolarité et des frais liés à la scolarité à l'étranger (à l'exception des frais de voyage entre la France et le lycée) ;
- La possibilité pour un même candidat de postuler sur deux établissements d'un même secteur géographique (en précisant l'ordre de ses vœux) ;
- La possibilité a été ouverte aux élèves de la série technologique STMG de candidater pour le lycée de Barcelone.

Objectifs

- Renforcement des compétences linguistiques
- Découverte interculturelles

Notices d'information à destination des familles pour les 6 établissements

Allemagne : Lycée de Munich

Angleterre : Lycée de Londres

Autriche : Lycée de Vienne

Espagne : Lycée de Barcelone – Lycée de Madrid

Irlande : Lycée de Dublin

Pour en savoir plus : note de service n°04-060 du 27 avril 2004

Les langues et les options des 6 établissements

Sont consultables sous le lien :

<http://eduscol.education.fr/cid54878/bourses-pour-les-lycees-francais-de-l-etranger.html>

Rôle du Chef d'établissement :

Les chefs d'établissement doivent :

- susciter des candidatures parmi les élèves présentant les conditions de scolarité requises et dont le comportement, les aptitudes et les résultats scolaire permettent d'escompter qu'ils tireront profit d'une année de scolarité à l'étranger et parmi les élèves issus de familles défavorisées résidant en zone urbaine sensible ou en zone de revitalisation rurale,
- encourager les candidatures d'élèves déjà boursiers de lycée. Dans cet objectif, le dispositif a été aménagé pour permettre, en fonction du quotient familial, l'attribution de bourses pouvant couvrir la totalité des frais liés à l'étranger, ainsi qu'une aide forfaitaire aux frais de voyage pour les élèves déjà boursiers de lycée,
- informer les parents que le montant de la bourse varie en fonction des ressources des familles et ne couvre pas l'ensemble des frais inhérents au séjour, une part restant à leur charge. La bourse accordée peut varier de 30 à 100% des frais liés à la scolarité dans un lycée français à l'étranger. Les élèves non boursiers de lycée sont invités à solliciter une aide de leur conseil régional pour les frais de voyage.

Les notices d'information sur chaque lycée téléchargeables, donnent une estimation des coûts de la scolarité ainsi que le montant de la bourse pour l'année en cours.

- organiser avec le professeur principal un entretien avec les candidats afin d'émettre un avis sur le comportement et les aptitudes des candidats ainsi que sur leurs motivations et capacités d'autonomie et d'adaptation.

Constitution des dossiers de candidature :

La candidature se fait à l'aide de l'imprimé de demande de bourse de mobilité à l'étranger année 2016-2017 téléchargeable à partir du lien **Imprimé de bourse** [Imprimé de bourse 2016-2017](#) du [site internet Eduscol](#)

Les familles complèteront l'imprimé et préciseront en première page le lycée demandé. Chaque élève ne pourra faire acte de candidature que pour un seul établissement ou pour deux établissements d'un même secteur linguistique : Dublin et/ou Londres, Barcelone et /ou Madrid, Munich et/ou Vienne, dans ce cas l'élève indiquera clairement l'ordre des vœux.

Les candidats à une bourse au lycée français de Dublin, pour la classe de première ou de terminale littéraire devront spécifier leurs options.

Composition du dossier :

- la demande dûment renseignée et signée par le représentant légal,
- la lettre de motivation rédigée par l'élève,
- la demande de la famille (cf imprimé joint),
- l'avis d'imposition 2015 sur les revenus de 2014
- la copie du premier bulletin trimestriel de l'année en cours et du dernier bulletin de l'année précédente
- l'avis des professeurs sur le travail, les aptitudes et le comportement du candidat (cf imprimé)
- l'avis du chef d'établissement (cf imprimé)
- l'annexe 1 dûment renseignée par l'établissement (cf imprimé)
- éventuellement, l'adresse d'une famille qui accueillera le candidat à l'étranger. Dans le cas contraire, les élèves admis obtiendront du secrétariat des lycées français à l'étranger, des adresses de familles susceptibles de les héberger ;

Autres pièces jointes téléchargeables :

- l'imprimé avis motivé des professeurs et du chef d'établissement,
- l'imprimé de la «demande de la famille»
- l'annexe 1

Les chefs d'établissement devront transmettre les dossiers complets de candidatures à la DAREIC pour le :

18 mars 2016 délai de rigueur. Tout dossier parvenu après cette date, ne sera pas traité.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

Nom et adresse de l'établissement :

Attribution de bourses de mobilité dans les lycées français à l'étranger de Londres,
Dublin, Munich, Vienne, Barcelone et Madrid - Année scolaire 2016-2017

Avis motivé des professeurs et du chef d'établissement

Nom et prénom de l'élève

Classe

Langues étudiées : LV1 :

LV2 :

MATIERES	Avis motivé des professeurs
LV1	
LV2	
FRANCAIS	
MATHEMATIQUES	
SCIENCES ET VIE DE LA TERRE	
SCIENCES PHYSIQUES	
HISTOIRE-GEOGRAPHIE	
SCIENCES DE GESTION	

Avis motivé du chef d'établissement sur le comportement et les aptitudes de l'élève ainsi que ses motivations et capacités d'autonomie et d'adaptation.

Date

Le chef d'établissement

Année scolaire 2016-2017

Candidature à une bourse de mobilité à l'étranger dans les lycées français de
Londres, Dublin, Munich, Vienne, Barcelone et Madrid.

Demande de la famille indiquant la classe dans laquelle l'élève désire entrer.

Je soussigné(e) (Nom, Prénom).....

Le père

La mère

Le (la) représentant(e) légal(e)

présente une demande de bourse pour mon fils – ma fille

(Nom Prénom).....

en vue d'intégrer une classe de.....de la série.....

au lycée français de

Vœu 1

Vœu 2

Date

Signature

ANNEXE 1

ACADEMIE : AIX-MARSEILLE

Lycée français de :

Année scolaire 2015-2016

Fiche individuelle

Nom et prénom du candidat Date de naissance	Etablissement et classe actuellement fréquentés	Classe demandée pour le lycée français à l'étranger	Moyenne générale	Moyenne en langue (ang LV1, all LV1, esp LV1 ou LV2)	Classement des langues étudiées	Situation de la famille : profession des parents, nombre d'enfants à charge	Revenu fiscal de référence de la famille	Observations du chef d'établissement

Date :

Signature du Chef d'Etablissement,